

CONDITIONS DE GARANTIE

Tous les appareils et machines produits par HOFMANN GmbH (en abrégé HO) sont garantis en usine pour une durée de 12 mois, sauf accord écrit contraire.

Le délai commence à courir le jour de la livraison chez l'acheteur.

Si une instruction a été convenue par écrit avec l'achat de la machine, le délai de garantie commence à courir au moment de l'instruction sur le lieu d'exécution convenu par contrat. Toutefois, l'acheteur est tenu de convenir d'une formation avec HO dans les 3 mois suivant la livraison de la machine/l'appareil. Si tel n'est pas le cas, le délai de garantie commence à courir, même sans instruction, 3 mois après la réception de la machine/l'appareil sur le lieu d'exécution convenu par contrat.

Ceci est valable sans restriction pour les défauts de matériel ou de fabrication. Les composants ou sous-ensembles défectueux sont, à notre choix, échangés gratuitement, remis en état ou remplacés par des composants ou sous-ensembles remis en état pendant la période de garantie. Les pièces acquises par le client dans le cadre de la vente de pièces de rechange sont également couvertes par une garantie de 12 mois, dans la mesure où le client installe ou monte ces pièces lui-même ou par l'intermédiaire de tiers qu'il a mandatés.

Sont exclues de cette garantie les pièces d'usure telles que :

- Les filtres et les cartouches filtrantes
- Les tuyaux et les joints
- Les aiguilles des pistolets et soupapes
- Les courroies et les roues motrices
- Les luminaires et les fusibles

Les défauts de matériel et de fabrication doivent être signalés immédiatement par écrit à HO, au plus tard une semaine après en avoir pris connaissance. Si cela n'est pas fait, les droits de garantie sont exclus. Les pièces de rechange de la machine sont tenues à disposition pendant au moins 10 ans à compter de la date de facturation. Si une pièce de rechange ou un sous-ensemble correspondant n'est plus disponible dans sa version originale, le fonctionnement de la machine HO est garanti par un substitut de même valeur. Pour les pièces de rechange provenant d'un fournisseur, HO n'offre aucune garantie de livraison, mais proposera un remplacement adéquat dans la mesure du possible.

HOFMANN GmbH

Janvier 2026

HOFMANN GmbH
☎ + 49 4101 3027-0

Maschinenfabrik und Vertrieb
☎ + 49 4101 31022

Industriestrasse 22 • D-25462 Rellingen • Deutschland
info@HOFMANNmarking.de • www.HOFMANNmarking.de

Gérant :
Statut juridique : Sarl
Chambre des métiers : Pinneberg HRB 685
Deutsche Bank AG, Hamburg
Volksbank Pinneberg-Elmshorn eG
Commerzbank AG, Hamburg

Dipl.-Ing. Frank HOFMANN
Siège de la société :
Administration fiscale : Itzehoe
IBAN DE13 2007 0000 0695 3434 00
IBAN DE97 2219 1405 0003 9000 30
IBAN DE45 2004 0000 0529 0036 00

Dipl.-Ing. Jan HOFMANN
Rellingen
EORI-Nr. DE2774836
N°. de TVA DE134800774
N°. fiscal :/ 18 296 18724
BIC DEUTDEHH
BIC GENODEF1PIN
BIC COBADEHH